



Annnonce des principales caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions Bourrelier Group, initié par la société M14 contrôlée par la famille du fondateur de l'entreprise, Monsieur Jean-Claude Bourrelier

Désignation du cabinet JPA en qualité d'expert financier indépendant par le Conseil d'administration de la société Bourrelier Group sous réserve de la non-opposition de l'AMF à cette désignation

La société M14 a fait connaître son intention d'initier un projet d'offre publique de retrait devant viser les actions de la société Bourrelier Group qu'elle ne détient pas déjà seule ou de concert (ci-après l'« **Offre** »).

M14 détient de concert avec les membres de la famille du fondateur de l'entreprise, Monsieur Jean-Claude Bourrelier, 6 194 193 actions de la Société représentant 6 896 625 droits de vote, soit 99,56 % du capital et 99,86 % des droits de vote sur la base d'un capital composé de 6 221 343 actions représentant 6 906 040 droits de vote théoriques au 30 juin 2026. L'Offre viserait ainsi l'ensemble des actions Bourrelier Group non détenues par M14 et les personnes agissant de concert avec elle, c'est-à-dire 12 163 actions représentant 13 137 droits de vote, soit 0,21% du capital et 0,19% des droits de vote de la Société. Ce projet d'Offre est notamment motivé par la taille très réduite du flottant de la Société qui ne justifie plus le maintien de la cotation des actions de la Société sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris.

Le prix d'Offre serait de 67,60 euros par action Bourrelier Group, assorti d'un éventuel complément de prix lié au résultat des procédures arbitrales en cours dans le dossier opposant la Société à Intergamma, dans les conditions et selon les modalités qui seront décrites dans le projet de note d'information de l'initiateur qui sera déposé ultérieurement auprès de l'AMF. Il est précisé que ce complément de prix sera réservé aux actionnaires apportant à la procédure semi-centralisée de l'Offre. Selon le calendrier envisagé par M14, le projet d'Offre devrait être déposé prochainement par Invest Securities, agissant en qualité d'établissement présentateur de l'Offre dans le cadre des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

Une procédure de retrait obligatoire serait mise en œuvre à l'issue de l'Offre si les conditions légales et réglementaires le permettent. Il est précisé que, dans la mesure où les actionnaires autres que M14 et les personnes agissant de concert avec elle détiennent à ce jour moins de 10% du capital et des droits de vote de la Société, les conditions de détention prévues à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier et aux articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF pour la réalisation du retrait obligatoire, sont d'ores et déjà réunies.

Le prix offert de 67,60 euros par action représente une prime d'environ 38% par rapport au cours moyen de l'action Bourrelier Group pondéré par les volumes (« **CMPV** ») sur les 20 derniers jours de bourse, de 38% par rapport au CMPV des 60 derniers jours de bourse, de 43% par rapport au CMPV des 120 derniers jours de bourse et de 47% par rapport à celui des 180 derniers jours de bourse. Le prix de l'Offre fait également ressortir une prime de l'ordre de 16% par rapport à l'actif net comptable de Bourrelier Group, de 58,40 euros au 31 décembre 2025.

En conséquence, le Conseil d'administration de Bourrelier Group s'est réuni le 2 juillet 2026 et a décidé, à l'unanimité, de nommer le cabinet JPA, représenté par Messieurs Jacques Potdevin et Damien Potdevin, en qualité qu'expert financier indépendant dans le cadre du projet d'Offre et de retrait obligatoire. L'intervention de JPA s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles 261-1 I, 1° et II du règlement général de l'AMF. La désignation de JPA a été décidée par le Conseil d'administration, sous réserve de la non-opposition de l'AMF, saisie à cet effet dans le cadre des dispositions de l'article 261-1-1 de son règlement général.

Contact :

Mme Carole Haddad 06 63 31 22 73

BOURRELIER GROUP

Siège : 5 rue Jean Monnet – 94130 NOGENT SUR MARNE

Société Anonyme au capital social de 31.106.715,00 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z

www.bourrelier-group.com

EURONEXT ISIN:

FR 000 0054421

